

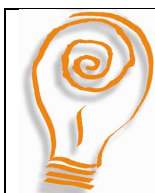
## MANIPULATEUR D'ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE



Le manipulateur d'électroradiologie médicale prend en charge les patients dans le cadre de la réalisation de soins médico-techniques, sur prescription et sous la responsabilité d'un médecin. Il contribue à la réalisation des investigations relevant de l'imagerie médicale (radiologie classique, scanner, IRM : Imagerie par Résonance Magnétique, médecine nucléaire...) et à la réalisation de traitements (radiothérapie, radiologie interventionnelle...) grâce à une technologie toujours plus performante et évolutive.

*Le manipulateur en électroradiologie médicale est un soignant à part entière.*

*Pour exercer ce métier, il est nécessaire d'aimer la technique qui représente une part importante de l'exercice professionnel, la dimension relationnelle étant également essentielle. Il est en effet nécessaire de rassurer des patients souvent inquiets en les installant le plus confortablement possible, en étant à leur écoute et en leur donnant une information adaptée et complète sur le déroulement des examens ou des traitements.*



### AVEC QUELLE FORMATION ?



-Deux diplômes permettent de devenir manipulateur d'électroradiologie médicale :

**1- Le Diplôme d'Etat de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale (DEMER)** qui relève du **Ministère de la Santé** :

-La formation menant au **Diplôme d'Etat de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale (DEMER) dure 3 ans**. Il s'agit d'une formation en alternance, cours en institut de formation et stages dans des établissements de santé.

- Elle est ouverte aux candidats :

- **Agés d'au moins 17 ans** au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission ;
- Justifiant :
  - **de l'obtention du baccalauréat français ou d'un titre équivalent**, ou d'une attestation de réussite à l'examen spécial d'entrée à l'Université, ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires ;
  - **ou d'une expérience professionnelle de cinq ans** ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale
- Ayant satisfait aux épreuves d'admission qui comprennent :
  - Une épreuve de biologie, d'une durée d'une heure trente minutes, notée sur 20 ;
  - Une épreuve de physique chimie, d'une durée d'une heure trente minutes, notée sur 20.  
Le programme de ces deux épreuves est celui de première et terminale scientifique.
  - Les Instituts peuvent organiser une épreuve complémentaire : tests psychotechniques ou entretien.

Les candidats sont admis en fonction de leur rang de classement, la note de zéro étant éliminatoire.

-L'Arrêté du 8 août 2008, relatif à l'admission dans les écoles préparant aux diplômes d'ergothérapeute, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure podologue et de psychomotricien, précise que **les candidats peuvent être admis en 1ère année d'études préparatoires au diplôme de manipulateur d'électroradiologie médicale, à la suite des épreuves organisées au terme de la 1ère année de PCEM (1er cycle des études médicales)**, selon des modalités fixées par convention.



### **Dispenses**

*Bénéficient d'une dispense de la première année d'études :*

- les titulaires du diplôme d'état d'ergothérapeute, d'infirmier, de masseur – kinésithérapeute ;
- les étudiants en médecine ayant validé le premier cycle des études médicales, sous réserve d'avoir validé un enseignement clinique (stage) d'au moins trois mois. De même, les étudiants en médecine ayant validé le deuxième cycle peuvent être dispensés des deux premières années s'ils ont validé un enseignement clinique d'au moins six mois.

-Le **Diplôme d'Etat** comporte deux groupes d'épreuves indépendantes : 4 épreuves écrites : physique, imagerie médicale, radiothérapie, médecine nucléaire et les épreuves pratiques : trois mises en situation professionnelle d'une durée de 25 à 50 minutes.

*Pour être admis à se présenter aux épreuves, les étudiants doivent avoir effectué l'ensemble des stages de l'année et obtenu une moyenne d'au moins 10 sur 20 à ceux-ci. Attention : peuvent se présenter directement aux épreuves les docteurs en médecine s'ils ont validé quatre mois de stage pluridisciplinaire.*

## **2- Le Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique (DTSIMRT)** qui relève du **Ministère de l'Education Nationale** :

La formation menant au Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique (DTSIMRT) est accessible aux **bacheliers sur dossier ou entretien** et se prépare en **trois ans dans certains lycées**. Le programme de formation est sensiblement le même que pour le Diplôme d'Etat, mais la durée des stages est moins importante.



**-les activités principales du manipulateur d'électroradiologie médicale sont :**



-l'accueil du patient, l'information et les explications sur le déroulement des examens ou des traitements,

- la préparation et l'injection de produits à visée diagnostique et thérapeutique,

- la réalisation d'examens radiologiques ou la délivrance de traitements,

- l'aide opératoire,

- l'acquisition et le traitement informatique des images ou des signaux,

- la surveillance clinique des patients pendant le déroulement des examens et des traitements,

- la veille technologique des équipements

- l'utilisation des procédures de contrôle qualité, des modes opératoires visant à la sécurité

- l'éducation, les conseils auprès des patients et de leur entourage

- la formation des stagiaires ...

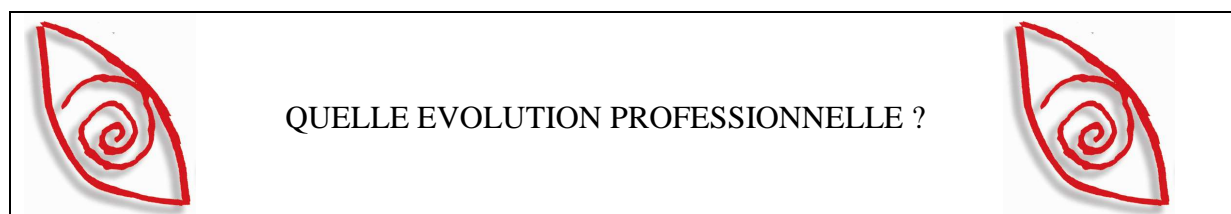
### **-les conditions de travail :**

Ce métier se pratique en étroite collaboration avec le médecin. Il s'exerce en milieu hospitalier public ou privé, avec une continuité des soins. Cela implique, dans la plupart des cas et selon les secteurs d'exercice, un roulement des équipes avec un travail les week-end (au plus un sur deux) et une permanence pour la nuit.

Une activité salariée est possible en cabinet de radiologie.

### **-l'emploi :**

On dénombre 26 589 manipulateurs en électroradiologie médicale en France (données 2008). La demande croissante en examens et traitements, le développement des équipements et des techniques, offrent des **perspectives d'emploi intéressantes, notamment en Ile de France**, pour les jeunes diplômés dans tous les secteurs d'activité (Imagerie Médicale - Médecine Nucléaire et Radiothérapie).



Après 4 années minimum d'exercice professionnel, les manipulateurs d'électroradiologie médicale peuvent accéder à la formation de **cadre de santé** leur permettant de devenir responsables dans un service ou enseignant dans une école.

Il est ensuite possible, après une formation, d'accéder à la fonction de **cadre supérieur de santé** ou **cadre de pôle**.

La fonction de **Directeur de Soins** est enfin accessible après la préparation d'un concours et une formation.

### **QUEL SALAIRE ?**

**Les salaires peuvent varier** selon le secteur d'exercice (public, privé, cabinet de radiologie) et l'expérience professionnelle.

#### **A titre indicatif, dans le secteur public :**

-1 411€ net par mois en début de carrière

-2414€ net par mois en fin de carrière.

LES INSTITUTS DE FORMATION D'ILE-DE-FRANCE

<b>DE*(Ministère de la Santé)</b>	<b>DTS**(Education Nationale)</b>
<p>IFMEM AP-HP Hôpital Pitié-Salpêtrière            47, boulevard de l'Hôpital            75651 PARIS cedex 13            tél. 01.42.16.08.41            Fax : 01 42 16 60 90            courriel : <a href="mailto:secretariat.ifmem@dfc.aphp.fr">secretariat.ifmem@dfc.aphp.fr</a>            Site : <a href="http://ifmemaphp.site.voila.fr">http://ifmemaphp.site.voila.fr</a></p>	<p>Ecole Nationale de Chimie            (section DTS-IMRT)            11, rue Pirandello            75013 PARIS            tél. 01.44.08.06.50            Courriel : <a href="mailto:secretariat.imrt@encpb.org">secretariat.imrt@encpb.org</a>            Site : <a href="http://www.encpb.org/">http://www.encpb.org/</a></p>
<p>IFMEM CHI Poissy Saint-Germain-en-Laye            50, rue du Maréchal Joffre            78100 Saint Germain en Laye            tél. 01.39.73.88.12            Fax : 01 39 73 63 53            courriel : <a href="mailto:ifmem.stgermain@ifmem-chi-poissy-st-germain.fr">ifmem.stgermain@ifmem-chi-poissy-st-germain.fr</a>            Site : <a href="http://www.ifmem-chi-poissy-st-germain.fr/">http://www.ifmem-chi-poissy-st-germain.fr/</a></p>	<p>Lycée A. de Saint-Exupéry            (section DTS-IMRT)            2 et 4 rue Matisse            94051 Créteil            tél. 01.41.94.28.22            Courriel : <a href="mailto:imagerie.medicale@lyceesaintexupery.org">imagerie.medicale@lyceesaintexupery.org</a>            Site : <a href="http://www.lyceesaintexupery.info/">http://www.lyceesaintexupery.info/</a></p>
<p>IFMEM Centre Hospitalier Sud Francilien            59, boulevard Henri Dunant            BP 85            91106 CORBEIL-ESSONNE cedex            tél. 01.69.22.84.30            courriel : <a href="mailto:genifmem@ch-sud-francilien.fr">genifmem@ch-sud-francilien.fr</a>            Site : <a href="http://ifsi-sudfrancilien.com/">http://ifsi-sudfrancilien.com/</a></p>	<p>Lycée Jean Monnet            (section DTS-IMRT)            Rue Jean Monnet            BP 14            95131 Franconville            tél. 01.30.72.46.61            courriel : <a href="mailto:dominique.zerroug@ac-versailles.fr">dominique.zerroug@ac-versailles.fr</a>            Site : <a href="http://www.ac-versailles.fr/etabliss/lyc-monnet-franconville/">www.ac-versailles.fr/etabliss/lyc-monnet-franconville/</a></p>
<p>* accès par concours</p>	<p>** accès sur dossier</p>

Crédits photographiques et images: Institut Gustave Roussy, IFMEM Sud Francilien et le CRIPP/ARHIF-DRASSIF-CRIF